

<https://college-jean-moulin-villefranche.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article80>



L'association sportive

- Vie au collège - L'Association Sportive -



Date de mise en ligne : mardi 24 septembre 2019

Copyright © Collège Jean MOULIN Villefranche sur Saone - Tous droits

réservés

L'association sportive c'est quoi ?



Chaque collège possède une association sportive (l'A.S.) affiliée à l'UNSS (union nationale du sport scolaire), présidée par le chef d'établissement et animée par les professeurs d'EPS.



L'association sportive : quelles activités ?

2020-2021

- HANDBALL Mercredi 13h -15h M Pontus
- NATATION Mercredi 14h20 - 15h 30 (Piscine St Exupery) M Buisson
- FUTSAL Lundi (minimes) et mardi (benjamins), masculin (12h00 13h25) Mercredi (12h 13h) et Vendredi (12h30-13h25), féminin Mme Mazallon et M Bourdillon
- HIP HOP Lundi et Jeudi 12h-13h25 M Um
- FREE RUN Mardi 12h-13h25

L'association sportive pour qui ?

L'association sportive



Pour tous les élèves désirant pratiquer une activité sportive en dehors des horaires obligatoires d'EPS.



L'association sportive dans quels buts ?



3 objectifs principaux :

- -le développement personnel (physique mais aussi social) grâce aux entraînements, aux rencontres, aux échanges privilégiés avec les camarades et les enseignants.
- -la responsabilisation (arbitrage, sécurité, esprit d'équipe, matériel...)
- -la compétition (dépassement de soi, rencontrer d'autres collègues, respect de l'adversaire, solidarité...)

L'association sportive : l'inscription ?



Elle se fait auprès des professeurs d'EPS avec :

- -l'autorisation parentale (feuille à demander à l'enseignant d'EPS)
- -20 euros (cotisation + teeshirt)
- Possibilité de choisir 2 activités

Vous trouverez ci joint la fiche d'inscription

<https://college-jean-moulin-villefranche.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

